



Château du Boschet

Théâtre de l'Élixir

MOLIERE au BOSCHET

Un projet culturel pour 2009

Table des Matières

ORIGINE DU PROJET	5
2009 : MOLIERE AU BOSCHET.....	7
LE THEATRE DE L'ÉLIXIR	8
PHILIPPE FAGNOT ET LE MARIAGE FORCE	9
LE MARIAGE FORCÉ : HISTORIQUE, SYNOPSIS ET DISTRIBUTION.....	11
FICHE DE RENSEIGNEMENTS.....	12
LETTRE D'ENGAGEMENT	13

Origine du projet



Le **château du Boschet** est un monument historique classé, situé à **Bourg des Comptes**, dans la campagne, dans une boucle de la Vilaine. Entouré d'un parc à la française également classé, il est habité tout au long de l'année par ses propriétaires et n'est pas ouvert à la visite.

Depuis 2003, ses propriétaires, artistes lyriques, organisent chaque année plusieurs manifestations culturelles dont un festival de musique, ***Musique au Boschet***. Au cours de ses six années d'existence, ce festival a su fidéliser un public de plus de 500 personnes attirés autant par la découverte du lieu historique que par la qualité des concerts et leur mise en scène dans différents espaces du château ou du parc. Les spectateurs viennent majoritairement du canton, mais aussi de Rennes, Saint Briec, Nantes, voire Paris, et le festival fait chaque année salle comble.

Si l'on se réfère aux fêtes du XVII^e siècle, ancêtres de nos concerts, on y célébrait toutes les formes d'art, musique, théâtre, danse, peinture, jardins. Il était donc naturel que *Musique au Boschet* s'élargisse au théâtre : depuis deux ans, le Boschet accueille le **Théâtre de l'Élixir** (basé à Bourg des Comptes) pour des stages de formation de comédiens ainsi que des spectacles. Dans le même esprit, il accueille également des expositions de photographies ou de peintures qui accompagnent le festival, voire l'illustrent, comme en 2007 où les toiles que le Boschet a inspirées à Nicole le Groumellec, artiste bretonne de renommée mondiale, habillaient l'espace des représentations.

Conscients du devoir de transmission et de formation qu'impose un domaine historique comme le Boschet, les propriétaires s'attachent depuis plusieurs années à accueillir des scolaires, que ce soit pour des projets particuliers (travail sur le jardin à la française avec l'Ecole Notre Dame de Bourg des Comptes), ou pour des répétitions publiques préparées avec les professeurs. Ce sont ainsi chaque année plus de 400 élèves qui, ces dernières années, ont découvert la musique médiévale ou Renaissance ou le jeu masqué de la commedia dell'arte.

Exactement contemporain de Versailles, le château du Boschet est déjà, de par son architecture exceptionnelle, un pôle culturel aussi bien que touristique majeur de Bourg des Comptes et du canton.

A ce titre le Boschet a notamment accueilli en novembre 2008 les participants du colloque scientifique sur les Parlements de Louis XIV sous l'égide de la conservation régionale des monuments historiques, pour une visite du domaine et une approche historique de ses origines.

En 2006 et 2007, le Boschet a accueilli des bourses d'échange de plantes, à l'occasion desquelles des visites guidées du parc ont permis à plusieurs centaines de personnes de découvrir et comprendre l'art des jardins à la française, et les techniques de restauration des jardins.

L'ouverture au public autour d'un projet culturel mêlant art vivant, histoire et festivité assure au Boschet un rayonnement conforme à sa vocation telle que ses bâtisseurs l'ont voulue. *Le Boschet n'est pas un musée, il s'inscrit comme un jalon vivant de notre histoire et de notre culture.*

On trouvera davantage de détails sur le Boschet et la démarche culturelle de *Musique au Boschet* sur le site www.leboschet.fr.nf

2009 : Molière au Boschet



En 2009, pour la septième édition de **Musique au Boschet**, et pour marquer leur dixième année de présence dans les lieux, les propriétaires ont voulu donner davantage d'ampleur au spectacle proposé, en demandant au **Théâtre de l'Élixir** de monter une comédie-ballet de Molière, *Le Mariage Forcé*.

Donné pour la première fois en 1664, le *Mariage Forcé* clôt la célèbre fête *Les Plaisirs de l'Île Enchantée* à Versailles. La pièce est entrecoupée de morceaux de musique de Lully et de ballets où dansent le Roi et la cour. C'est donc un exemple parfait de divertissement mêlant la farce, la musique et la danse. D'une durée approximative d'une heure, la pièce a été régulièrement montée depuis sa création, jusqu'aux récentes productions parisiennes de la Comédie Française, que ce soit dans une version théâtrale minimaliste ou dans une re-création somptuaire des fêtes royales.

La production du **Théâtre de l'Élixir** a pour projet de mettre en scène 2 comédiens, 4 instrumentistes (clavecin, viole, épinette, flûte baroque), un chanteur et un danseur, afin que le texte de Molière et la musique de Lully résonnent à nouveau dans ces murs qui leur sont contemporains.

La production sera donnée début octobre au Boschet, avec quatre représentations publiques et plusieurs journées consacrées au scolaires. Un matériel éducatif ainsi qu'un livret pédagogique sur le site du Théâtre de l'Élixir seront notamment à la disposition des enseignants, afin de les aider à préparer leurs élèves à comprendre ce qu'était une fête à Versailles, ou une représentation du temps de Molière.

Une version allégée du spectacle pourra ensuite être proposée en tournée, notamment en Bretagne, avec, en particulier, une partie de la musique enregistrée.

Le Théâtre de l'Élixir



Le **Théâtre de l'Élixir** est une compagnie fondée à Rennes en 1991 par Corinne Barbier et Philippe Fagnot, et basée à Bourg des Comptes. En 19 ans d'existence, elle a permis à Philippe Fagnot de se consacrer à ses passions : créer et interpréter des spectacles, et enseigner.

Ce sont ainsi plus de 30 spectacles mis en scène par Philippe Fagnot qui ont été donnés en Bretagne, où il a fait travailler comédiens professionnels ou étudiants dans un large répertoire allant de Molière à Tennessee Williams en passant par Goldoni, Tchekhov, Dario Fo...

Mais Philippe Fagnot se met également en scène lui-même, et parmi la vingtaine de spectacles qu'il a interprétés, il faut citer les deux plus récents qui tournent en Bretagne et notamment en Ille et Vilaine : "Solo dell' Arte !", consacré au jeu masqué, et "Le Dernier Jour d'un Condamné", monologue d'après un roman de Victor Hugo.

L'activité de formateur est également une part essentielle de la passion de Philippe Fagnot. Il mène ainsi de nombreux projets pédagogiques, que ce soient des projets à long terme avec, entre autres, le Théâtre de la Paillette ou l'université de Beaulieu à Rennes, ou encore en milieu carcéral et avec la Protection Judiciaire de La Jeunesse, ou bien des interventions ponctuelles avec des chorales, des écoles, collèges, lycées ou des stagiaires.

Dans tous les cas, dans toutes les facettes de son activité, quelle que soit la discipline qu'il aborde, qu'il s'agisse du jeu masqué, du clown, du jeu contemporain, de la déclamation classique, c'est toujours avec enthousiasme, curiosité, patience et humanité qu'il nous entraîne dans son univers toujours en mouvement.

On trouvera davantage de détails sur les activités du Théâtre de l'Élixir sur son site :

www.theatre-elixir.com

Philippe FAGNOT et le Mariage Forcé

" Il faut donner l'appétit de l'ART à ceux qui n'ont pas cette faim " Jean VILAR

Depuis la création de notre Compagnie Elixir notre objectif quotidien, tel que nous l'avons exprimé dans nos statuts, est de rendre nos créations accessibles à un public cosmopolite et universel.

Pour avoir déjà mis en scène "le Médecin Volant" et "la Jalousie du Barbouillé", pour avoir joué et travaillé dans "le Dépit amoureux", "l'Ecole des femmes", "le Misanthrope", "Georges Dandin", "l'Avare", ce nouveau spectacle "Le Mariage Forcé", pièce également écrite par Molière, constitue un prolongement de ma démarche théâtrale. Cette comédie qui dénonce les travers du genre humain grâce à Sganarelle, son personnage charnière, entouré de personnages typés que l'on retrouve dans la commedia dell'Arte, me parle... En effet, depuis 20 ans, je suis passionné par cet univers burlesque qui frôle la caricature, et qui me pousse à créer des spectacles. Le dernier en date, "Solo dell'Arte !", a d'ailleurs été accueilli en 2007 au château du Boschet pendant une semaine pour des séances scolaires et tout public.

"Le Mariage Forcé", est une comédie-ballet qui intègre des intermèdes musicaux de Lully : les artistes lyriques du Boschet participeront donc à cette recherche musicale et historique. Sur le plateau musiciens, chanteur et danseur s'intégreront à la mise en scène.

Dès la première lecture, le choix scénographique m'est apparu comme une évidence : Sganarelle est cerné par des modules en bois arrondis et inclinés, il est comme prisonnier d'une arène de cirque. Un rideau en fond de piste permettra les apparitions et les disparitions des multiples personnages à qui Sganarelle demande conseil pour son entreprise matrimoniale.

Le recours à des demi-masques Commedia dell'arte permettra à un seul comédien de jouer tous les personnages sollicités par Sganarelle. Le travail vocal, la composition physique ainsi que les costumes, seront autant de facettes de cette performance d'acteur...

En 2001, j'avais représenté "le dernier jour d'un condamné" de V. HUGO dans le Chœur de la Chapelle de La Croix de Bourg des Comptes. La municipalité de Bourg des Comptes m'avait déjà, à l'époque, soutenu dans cette démarche artistique, théâtrale et pédagogique. Ce projet associant le patrimoine et la culture, l'histoire et la fiction avait connu un rayonnement au-delà des frontières de la Commune. Outre les écoles Bourcomptoises, les collèges de Bain de Bretagne et Janzé avaient fait le déplacement pour découvrir cette création jouée une semaine durant.

Six ans après, je réitérais cette démarche avec un autre spectacle "Solo dell'Arte !" au château du Boschet, haut lieu du patrimoine Historique, Architectural et Culturel de Bourg des Comptes.

Pour cette nouvelle création de Molière au Boschet, nous voulons élargir le rayonnement de notre démarche culturelle, provoquer des rencontres préalables dans les écoles, collèges, institutions, bibliothèques, associations des communes environnantes. La richesse du projet permet en effet d'aborder une large palette thématique : *Molière, Lully, le Théâtre, la Danse, la Comédie-Ballet, la musique et les instruments baroques, le Château du Boschet et son parc à la Française, Versailles, le métier d'Acteur, la Mise en scène, le texte de la pièce, le décor, les costumes, la commedia dell'arte, les masques ...*

Que ce soit sous forme de débats ouverts, de lectures d'extraits à haute voix, d'éléments musicaux ou d'extraits de répétitions, les rencontres des porteurs du projets avec le futur public, qu'il soit scolaire ou non, participent de la mission pédagogique que la compagnie entend défendre, et seront organisées à partir d'avril 2009.

*« Pour moi le Théâtre est un mouvement de va-et-vient entre l'oral et l'écrit,
le passé et le présent, le mythe et l'histoire,
le rêve et le besoin, la fiction et la réalité... »*

LE MARIAGE FORCÉ : historique, synopsis et distribution

Historique

Comédie-mascarade de Molière en trois actes, représentée au Louvre, dans l'appartement bas de la reine-mère, le 29 janvier 1664, accompagnée d'un ballet de Lully dans lequel le roi dansa un rôle d'Égyptien. Il y eut deux représentations au Louvre, suivies de deux chez Madame, au Palais Royal. Elle fut reprise à Versailles, le 13 mai 1664, le dernier jour de la fête des *Plaisirs de l'île enchantée*. En 1672, elle reparut sous la forme d'une comédie-ballet en trois actes, mais Molière ayant rompu avec Lully, Charpentier composa une nouvelle musique et Beauchamp dressa une nouvelle chorégraphie.

Chaque acte se terminait par un ballet qui était un prolongement de l'action. Le chant, la danse et la musique instrumentale y avait une importance à peu près égale à celle de la pièce proprement dite.

Synopsis

La comédie raconte l'histoire de Sganarelle, vieux célibataire qui a décidé de se marier avec une jeune fille. Il n'écoute pas les conseils de son ami Géronimo qui tente de l'en dissuader. Mais après avoir découvert que la jeune fille est une coquette qui veut se marier pour avoir pleine liberté d'agir à sa guise, il craint d'être cocu s'il se marie et se met en quête de conseils (acte I). Il consulte successivement deux philosophes, dont il ne peut rien tirer, deux Égyptiennes qui se rient de lui lorsqu'il leur demande s'il sera cocu, et un magicien qui, plutôt que de lui répondre clairement, fait surgir des démons qui lui font les cornes (acte II). Décidé à renoncer au mariage, il annonce à son futur beau-père qu'il retire sa parole, mais celui-ci envoie son fils qui, fort poliment, donne à Sganarelle le choix entre se battre en duel, recevoir des coups de bâton ou se marier: les coups de bâton le forcent bien vite à accepter le mariage (acte III)

Le Mariage Forcé au BOSCHET

La pièce s'articule autour du personnage de Sganarelle, qui dans la tradition de la Commedia dell'Arte incarne la victime, le souffre douleur, mais aussi la naïveté de l'homme ordinaire. Dans cette production, le rôle est joué par une comédienne, Sophie Abib.

Dans chaque scène, Sganarelle est confronté à un personnage différent, ami, conseil, mage, future épouse, futur belle famille... Le comédien Olivier de Narnaud incarne tour à tour tous ces personnages, dont, au fond, la raison d'être théâtrale est de révéler l'innocence et l'humanité de Sganarelle.

Quatre musiciens accompagnent la pièce : Muriel Allin (viole de gambe), Brigitte Gausot (clavecin), Arnaud de Vlaminck (traverso et danse baroque) , Eric Cassimatis (épinette et chant). Ils interprètent les intermèdes de Lully, les parties dansées sont données par les comédiens et les musiciens.

Fiche de renseignements

Les représentations pour les élèves se feront les 22, 23, 24, 25 et 30 septembre.

Le spectacle a une durée approximative d'une heure et sera accompagné d'un débat de trente minutes.

Les horaires proposés pour le début du spectacle sont 10h ou 10h30 et 14h ou 14h30.

Une participation de 4.50€ sera demandée pour chaque élève.

La musique sera jouée en direct ou sera sur bande enregistrée selon la disponibilité des musiciens.

LETTRE D'ENGAGEMENT

RESERVATION DE PLACES au SPECTACLE
Le MARIAGE FORCÉ Molière -Lully - BOSCHET
SPECTACLE TOUT PUBLIC à partir du CM

ETABLISSEMENT Scolaire :

Adresse :

Représenté par :

Agissant en qualité de :

Téléphone :

Contact professeur :tél :

Niveau CLASSE :/ Nombre ELEVES :/ Nb accompagnateur :

PRODUCTEUR du spectacle

L'Association : **THEATRE DE L'ELIXIR**

Adresse : **BP4 35890 BOURG DES COMPTES**

Téléphone : **02.99.57.50.18/ 02.99. 05.63.67 / 06 65 11 49 29**

Email : fagnot.phil@infonie.fr

WEB : theatre-elixir.com

Numéro SIRET : **384 048 591 00034**

Code APE : **9001z**

Numéro de licence : **2-1006230**

Il a été convenu ce qui suit

L'Établissement réserve Places élèves à 4,5 € la place
plus places (exonérées) accompagnateurs pour le spectacle :

Le MARIAGE FORCÉ Molière -Lully - BOSCHET

- le..... à (heure).....
- Durée du spectacle : 1H -Echange- débat pédagogique 30 minutes
- Salle et ville : ORANGERIE DU CHATEAU DU BOSCHET -
- 35890 Bourg des Comptes 02 99 05 63 67 / 06.84.05.53.30

PAIEMENT

L'Établissement s'engage à payer X 4,5 € soit € au plus tard après la représentation par chèque bancaire établi à l'ordre du THEATRE DE L'ELIXIR.

Fait en exemplaires à

Signature et Cachet
de la compagnie

Signature et Cachet
de l'établissement scolaire

Théâtre de l'Élixir

B.P.4

35890 BOURG des COMPTES

Tel : 02 99 57 50 18 - GSM : 06 65 11 49 29

mail : fagnot.phil@infonie.fr

web : www.theatre-elixir.com